

# Portefeuilles sélect RBC

Après plusieurs années de calme inhabituel, l'instabilité a gagné les marchés boursiers de la planète. Un coup d'œil aux manchettes financières de 2007 – et aux articles sur les fusions et acquisitions, le marché américain du logement, le prix record du pétrole et de l'or, et le huard qui atteint la parité avec le dollar US – permet de comprendre pourquoi. Ces nouvelles ont donné aux investisseurs matière à réflexion.

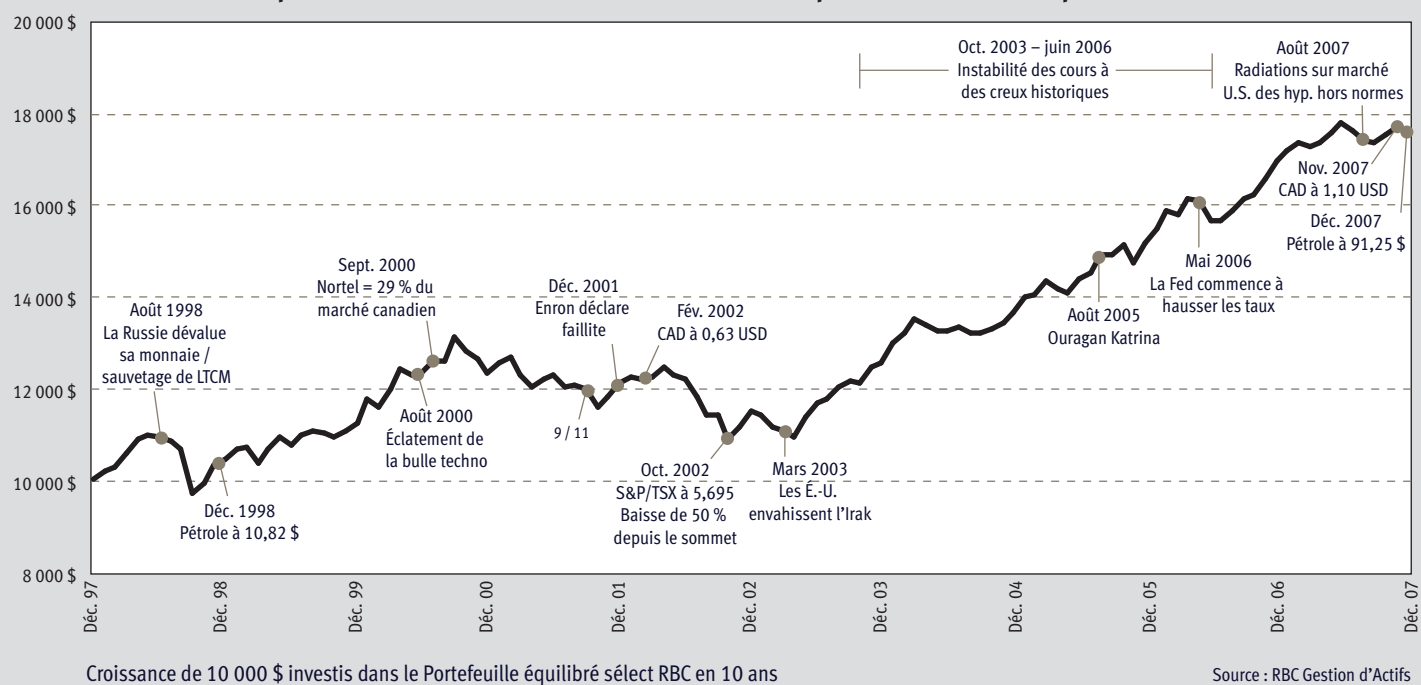
Autre conséquence du retour de l'instabilité, la confiance des investisseurs a reculé. Il faut reconnaître que l'année 2007 a été éprouvante, surtout pour ceux qui sont entrés sur le marché au milieu ou vers la fin de 2007. Il en va de même pour les porteurs de parts des portefeuilles sélect RBC. Si, par exemple, vous avez fait un placement unique dans le Portefeuille équilibré sélect RBC au début de janvier et que vous n'y avez plus touché, vous aurez atteint un rendement annuel de l'ordre de 2,4 %. Si vous avez investi cinq mois plus tard, soit au début de juin, votre compte aura baissé d'approximativement 1,2 % pour l'année.

Les portefeuilles sélect RBC sont conçus pour aider les investisseurs à réaliser leurs objectifs avec le temps. Ils affichent de très bons résultats sur les périodes de 5, 10 et 20 ans. Ces périodes ont été marquées par des guerres, des catastrophes naturelles et des crises économiques. Il n'est pas aisé de se souvenir aujourd'hui de ces problèmes anciens, mais à l'époque, ils ont ébranlé aussi les investisseurs. *(Certains de ces événements majeurs sont mentionnés dans le graphique figurant en page 2.)*

## **Dans ces moments-là, il importe de se souvenir de ce qui suit :**

- › Votre argent est placé dans une solution à long terme. En vous en tenant à votre plan à long terme, ce qui peut être dur pour le moral en période d'instabilité, vous améliorerez fortement vos probabilités de succès sur une longue période.
- › Les portefeuilles sélect RBC sont contrôlés et ajustés constamment pour que votre argent ait le plus de chances de connaître la réussite à long terme.
- › Même si la participation aux marchés des actions peut rendre votre portefeuille instable à court terme, l'histoire montre que ces titres procurent une protection excellente contre les effets de l'inflation et que leur présence dans un portefeuille bien diversifié est le seul moyen de réaliser une croissance à long terme digne de ce nom.
- › Il est certes peu agréable de regarder son relevé et d'y constater une croissance faible ou une dépréciation pendant une courte période, mais ce sont les résultats à long terme qui comptent.

## Les investisseurs qui conservent leurs placements pendant les périodes d'incertitude finissent par être récompensés



## Taux de rendement

| (au 31 décembre 2007)                            | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis le lancement | Date de lancement |
|--|-------|-------|-------|--------|---------------------|-------------------|
| PORTEFEUILLE PRUDENCE SÉLECT RBC                 | 2,4   | 6,5   | 7,5   | 5,6    | 7,3                 | 12-1986           |
| PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SÉLECT RBC                | 2,4   | 7,9   | 9,1   | 5,6    | 7,5                 | 12-1986           |
| PORTEFEUILLE DE CROISSANCE SÉLECT RBC            | 3,2   | 9,5   | 10,7  | 5,5    | 7,0                 | 12-1986           |
| PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE SÉLECT RBC* | s. o. | s. o. | s. o. | s. o.  | s. o.               | 01-2007           |

\* La réglementation sur les valeurs mobilières nous interdit de publier le rendement d'un fonds de placement offert depuis moins de un an. Ce fonds a été lancé le 22 janvier 2007.

**Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité. Si vous avez des questions au sujet de la conjoncture des marchés ou de votre portefeuille, nous sommes toujours là pour vous aider. N'hésitez pas à vous adresser à votre conseiller RBC ou à appeler au 1 800 ROYAL® 1-1 (1 800 769-2511) pour discuter de votre portefeuille de placements. Nous travaillerons volontiers avec vous à la réalisation de vos objectifs de placement.**



Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. Les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux composés par année pour les périodes se terminant le 31 décembre 2007 et tiennent compte des modifications de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement des distributions, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt sur le revenu exigibles du porteur de parts, qui auraient diminué le rendement. Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion d'Actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

© Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC Gestion d'Actifs est une marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence.

© 1 800 ROYAL est une marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence.

© RBC Gestion d'Actifs Inc. 2008.

(01/2008)